



CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE

RAPPORT ANNUEL
2019
& PERSPECTIVES
2020



ARCHITECTS' COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE

Fondé à Trévise en Italie en mai 1990, le
**CONSEIL DES ARCHITECTES
D'EUROPE** (CAE) est l'organisation représentative
de la profession d'architecte au niveau européen.

LA MISSION DU CAE CONSISTE À

- Influencer, par des prises de position, la législation et les politiques européennes ayant un impact sur ses priorités stratégiques ;
- être une source influente et prisée d'informations fiables sur la profession d'architecte en Europe ;
- s'exprimer d'une seule voix au nom de la profession d'architecte auprès des institutions européennes ;
- être un réseau efficace et représentatif pour les architectes et les bureaux d'architectes européens ;
- créer des conditions d'exercice et un environnement réglementaire propices aux architectes et bureaux d'architecture ;
- démontrer le rôle des architectes dans la création d'une Europe véritablement compétitive, enrichissante et durable.

A CETTE FIN, LE CAE APPLIQUE SES VALEURS FONDAMENTALES, AVEC L'AMBITION D'ÊTRE

- crédible, pertinent, fiable ;
- informé, influent, opportun ;
- innovant, stratégique, visionnaire.

Le **CAE** aspire à être un catalyseur de changements et à promouvoir l'architecture comme une stratégie d'innovation, conduisant à plus de compétitivité et de rentabilité.

Les membres du **CAE** sont des organisations représentant au niveau national les organismes en charge de l'inscription des architectes et les associations professionnelles dans les États Membres de l'UE, les pays candidats et d'autres pays européens jouissant d'un statut particulier au sein de l'UE. Par leur intermédiaire, le CAE représente les intérêts de 562.000 architectes.

REMERCIEMENTS

Le CAE remercie tous ceux qui ont contribué à son travail au cours de l'année écoulée et l'ont aidé à progresser vers la réalisation de ses objectifs. En particulier :

Les Membres du Bureau exécutif 2019 :

le Président: georg pendl ; le Vice-Président : Philippe Klein ;
le Trésorier : Fulgencio Aviles Ingles ;
les coordinateurs : Ruth Schagemann, Dubravko Bacic et Eugen Panescu ;
les membres du Bureau exécutif : Paula Huotelin, Pavel Martinek, Jose-Manuel Pedreira, Indrek Näkk¹, Ales Vrhovic.

Le présidents des Groupes de travail du CAE en 2019 :

Olga Mihalikova, Kathryn Meghen, Sybille Bucher/Mikal Fišer,
Lars Emil Kragh, Ian Pritchard, Lars Jarle Nore/Peter Hyttel Sørensen,
Ursula Faix, Eugen Panescu, Judit Kimpian, Andreas Rumpfhuber.

¹ Décédé le 23 juin 2019

Design ©Tobenotobe by Filigrane Benoît Toussaint



Les Membres du Bureau exécutif 2020 :

georg pendl (Autriche)/ President
Fulgencio Aviles Ingles (Espagne)
Carl Bäckstrand (Suède)
Boryslaw Czarakczew (Pologne)
Selma Harrington (Irlande)
Ferenc Makovenyi (Hongrie)
Pavel Martinek (République Tchèque)
Eugen Panescu (Roumanie)
Ruth Schagemann (Allemagne)
Jacques Timmerman (Belgique)
Diego Zoppi (Italie)



ARCHITECTS' COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE

Photo de couverture :
CENTRE PAROISSIAL
Poing, Allemagne

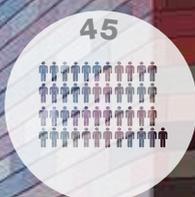
Architecte : meck architekten

Photo: Florian Holzher, Michael Heinrich

CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE

RAPPORT ANNUEL 2019 & PERSPECTIVES 2020

LE CAE EN CHIFFRES



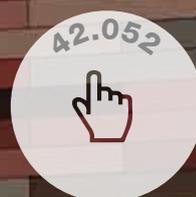
Nombre d'organisations membres du CAE



Abonnés sur Twitter



Nombre de personnes suivant le CAE sur Facebook



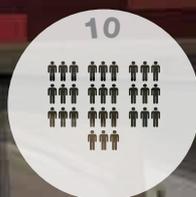
Nombre de visites sur le site Internet (+ 51,38% cf. 27,779 en 2018)



Nombre d'événements retransmis en direct en 2019 (disponible sur le site du CAE)



Vues sur la chaîne YouTube du CAE (+ 62% = 283.6 heures)



Nombre de Groupes de travail du CAE



Pourcentage des architectes de moins de 40 ans



Taille du marché de l'architecture (en milliard d'euros €)



Pourcentage des bureaux d'architecture participant à des concours d'architecture



Nombre moyen d'heure par année consacré la formation professionnelle continue



Pourcentage de femmes dans la profession



Nombre d'architectes dans l'UE



Nombre de projets cofinancés par l'UE auxquels le CAE participe



TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	6	COMMUNICATION	21
RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	8	ALLIANCES STRATÉGIQUES ET RÉSEAUX	23
ACCÈS À LA PROFESSION : SOUTENIR DES NORMES PROFESSIONNELLES DE HAUT NIVEAU	10	RAPPORT DU TRÉSORIER ET RÉSULTATS FINANCIERS POUR 2019	25
EXERCICE DE LA PROFESSION : OPTIMISATION DE LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE	12	GOVERNANCE DU CAE / BUREAU EXÉCUTIF / SECRÉTARIAT	26
RÉALISER UN ENVIRONNEMENT BÂTI DE QUALITÉ (BAUKULTUR)	14	CONTEXTE POLITIQUE ET PRIORITÉS POUR 2020	28
PROJETS FINANCÉS PAR L'UE	16	ORGANISATIONS MEMBRES	30

CE QUE LE CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE A FAIT POUR VOUS EN 2019

PLAIDOYER

- **PRÉPARÉ** des positions en vue de contribuer aux travaux à venir du groupe d'experts du Conseil de l'UE « Architecture et environnement bâti de qualité pour tous » ;
- **PUBLIÉ** un Manifeste pour les Elections du Parlement Européen ;
- **SOU MIS** à la DG GROW une position sur l'avenir du marché unique ;
- **SOU MIS** au Parlement une position sur le prochain programme Europe Créative ;
- **PRÉPARÉ** la prochaine révision de la Directive sur les qualifications professionnelles ;
- **ÉMIS** des recommandations aux organisations membres du CAE sur la Directive Proportionalité ;
- **CONDUIT** une enquête sur la transposition de la Directive relative au marchés publics et l'impact du 'paquet marchés publics' ;
- **PARTICIPÉ** au développement de l'Indicateur d'Intelligence des Bâtiments (SRI) ;
- **PARTICIPÉ** à la phase de test de Level(s) ;
- **PUBLIÉ** une déclaration sur l'économie circulaire ;
- **PUBLIÉ** une série de notes d'informations pour l'Agenda Urbain de l'UE ;
- **REJOINT** le Groupe d'Experts de la Commission européenne sur le Patrimoine Culturel.

ÉVÉNEMENTS

- **ORGANISÉ** une conférence à Innsbruck sur les outils et politiques pour garantir la qualité dans l'environnement bâti ;
- **ORGANISÉ** un Energy Day pendant la Semaine Européenne de l'Energie Durable ;
- **TENU** un atelier sur le changement climatique avec des députés européens ;
- **MONTÉ** une exposition au Parlement Européen sur des projets architecturaux contribuant à atténuer les effets du changement climatique ;
- **TENU** un atelier sur la réaffectation de l'environnement bâti pour une Europe plus verte avec la DG Culture lors de la Semaine Européenne des Régions et des Villes ;
- **CO-ORGANISÉ** une Conférence Internationale sur les Concours d'Architecture avec l'UIA à l'UNESCO, Paris ;
- **ORGANISÉ** *Perspectives: le Forum des Jeunes Architectes* à Barcelone ;
- **ORGANISÉ** un webinar 'Constat sur BIM' dans le cadre du projet BIMplement.

ÉTUDES & PUBLICATIONS

- **PUBLIÉ** une étude sur la Valeur de la Conception et le Rôle des Architectes ;
- **CONCLU** une étude sur l'impact de la réglementation sur les services transfrontaliers ;
- **PUBLIÉ** une introduction au BIM ;
- **PUBLIÉ** la 6^{ème} édition de l'Etude de Secteur du CAE ;
- **PUBLIÉ** un guide relatif à l'export ;
- **ÉLABORÉ** une checklist pour la collaboration entre agences d'architecture ;
- **PUBLIÉ** une étude sur l'Evaluation du rôle de l'architecture dans la performance des bâtiments telle que définie par le cadre d'indicateurs Level(s) ;
- **PUBLIÉ** une étude complémentaire sur la Valeur axée sur son enseignement auprès d'étudiants, la performance énergétique et des exemples de bonnes pratiques dans le cadre du projet TripleA-reno.

GROUPE DE TRAVAIL

- **MAINTENU** la Task-force sur l'Internationalisation ;
- **RELANCÉ** le Groupe de travail sur les Questions Réglementaires ;
- **SOUTENU** le Groupe de travail sur les Femmes Architectes ;
- **TENU** deux réunions sur les Marchés publics & Concours d'Architecture ;
- **POURSUIVI** les négociations de reconnaissance mutuelle avec les architectes de Corée du Sud et débuté des discussions avec les architectes japonais ;
- **TRAVAILLÉ** sur 10 projets financés par l'UE (Horizon 2020 et ERASMUS+) ;
- **RELANCÉ** le Groupe de travail Logement.

DÉVELOPPEMENT

- **MISE À JOUR** de la stratégie du CAE et du Plan d'activités ;
- **RÉPONDU** à des appels d'offre pour le soutien du Programme Europe Créative ;
- **RECRUTÉ** un nouveau Responsable de la Communication et deux Assistants de Recherche.





RAPPORT DU PRÉSIDENT

georg pendl – Avril 2020

2019 fut une année particulièrement active pour le CAE. En fin d'année 2018, l'Architecture a légitimement été reconnue dans le Programme de travail du Conseil en faveur de la Culture. Un chapitre intitulé "Architecture et environnement bâti de qualité pour tous" met en avant l'architecture comme une discipline supposant un juste équilibre entre les aspects culturels, sociaux, économiques, environnementaux et techniques pour le bien commun. Ce programme soutient fermement la Déclaration de Davos « Vers une culture du bâti de qualité pour l'Europe » publiée un peu plus tôt, qui reconnaît que la culture joue un rôle central dans l'environnement façonné par l'homme (y compris l'architecture, le patrimoine, l'espace public et le paysage). Des processus innovants et inclusifs visant à réaliser et à préserver une architecture de qualité sont nécessaires pour développer une approche intégrée contribuant au bien-être de tous les citoyens.



OUVERTURE DE L'EXPOSITION EN PLEIN AIR DU PRIX BIENNAL INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE BARBARA CAPPOCHIN 2019
Padova, Italie

Avec Pino Capocchin, Président du CNAPP, Ilaria Becco, Conseillère Nationale, l'Architecte Giovanna Osti, Président de l'Ordre des Architectes et les gagnants du Prix Hemma Fasch et Jakob Fuchs.

Dans ce contexte, le CAE a organisé en 2019 deux conférences avec le soutien du programme Europe Créative. Je fus également invité à intervenir dans plusieurs événements dédiés aux sujets mentionnés plus haut, notamment une cérémonie de signature de la Déclaration de Davos à Madrid en présence de représentants du gouvernement fédéral espagnol ; la conférence annuelle de la Chambre croate des architectes, lors de laquelle j'ai présenté l'Etude de Secteur du CAE avec Dubravko Bacic ; une conférence de l'Ordre national italien sur le thème de la réaffectation du bâti. J'ai également participé à une table ronde lors de l'assemblée annuelle de l'Association Européenne pour l'Enseignement de l'Architecture (EAAE), en compagnie du Président de l'UIA, Thomas Vonier. Le CAE a également organisé un séminaire au Parlement européen avec la participation de députés finlandais et irlandais sur le thème de l'architecture durable.

La conférence de printemps du CAE à Innsbruck intitulée *Réaliser un environnement bâti de qualité* a réuni des intervenants de toute l'Europe qui ont présenté différents outils garantissant la qualité architecturale et a abouti à une Déclaration basée sur les contributions des intervenants.

Les précédentes conférences du CAE à Leeuwarden et à Barcelone avaient déjà été l'occasion de publier des déclarations. Ces déclarations publiées à l'issue des conférences résument des arguments et initiatives de manière concise et rendent le résultat des conférences plus tangible. Nous les utilisons pour communiquer nos idées et ambitions auprès de nos interlocuteurs à la Commission européenne. J'ai pu constater que nos déclarations ont été reprises dans différentes présentations.

À l'automne, j'ai été invité à intervenir lors de la conférence *Prendre la mesure de la Baukultur* organisée par la Confédération suisse ainsi que lors du séminaire *L'architecture au service du bien commun* organisé par la Présidence finlandaise du Conseil.

Tous ces événements ont un élément commun : communiquer l'importance de la conception d'un environnement bâti de qualité pour le bien-être des citoyens et donc pour l'intérêt commun.

Suite à une candidature du CAE, j'ai été nommé par la Commission européenne pour participer à un groupe d'experts sur le patrimoine culturel. La constitution de ce groupe fait suite à l'Année européenne du patrimoine culturel ; il s'agit du tout premier groupe d'experts dans le domaine culturel. Le groupe est composé d'acteurs du secteur de la culture, d'ONGs ainsi que de représentants d'organismes gouvernementaux. Il constitue une excellente plateforme d'échange d'idées, d'opinions et de bonnes pratiques.

Le groupe d'experts du Conseil « Architecture et environnement bâti de qualité pour tous » (MOC - Méthode ouverte de coordination) réunit des représentants des Etats membres travaillant sur les questions liées à l'architecture. J'ai été invité en tant qu'expert à participer à la première réunion du groupe au début de l'année 2020.

La mise en avant du rôle de l'architecture pour l'intérêt commun revêt une importance culturelle. Si notre travail n'a pas de pertinence pour la société, sa valeur n'a pas d'intérêt à être protégée par la société. Ceci a été reconnu par la Cour de Justice de l'UE dans le cadre de l'affaire concernant le barème d'honoraires allemand (HOAI). Malgré le résultat final négatif - la HOAI a été considérée comme non conforme à la législation européenne - l'arrêt de la Cour fait plusieurs fois références à l'intérêt public et à la qualité de l'environnement bâti, ce qui crée des opportunités pour faire reconnaître notre travail, y compris d'un point de vue financier.

A mes yeux, cela démontre que nos activités sur les questions "douces" ont un impact non seulement sur le domaine culturel lui-même, mais aussi sur la manière dont la valeur de notre profession



est reçue et comprise. Dans ce rapport, vous trouverez plus d'informations sur les activités du CAE visant à sensibiliser à la valeur de l'architecture et des architectes.

L'humanité est aujourd'hui confrontée à un énorme défi. Cette crise, qui concerne en premier lieu notre santé, sera suivie de crises dans d'autres domaines. Si les architectes ne sont pas au cœur du débat actuel, ils peuvent apporter des solutions dans leur domaine d'expertise. L'apparition de nouveaux virus est la conséquence du comportement de l'humanité qui démolit l'harmonie entre l'homme et la nature. La déforestation, les marchés d'animaux sauvages, le transfert d'animaux vivants et de nourriture à travers le monde et l'exploitation générale de la nature en sont les raisons fondamentales.

Là aussi, les architectes sont invités à réfléchir à leur travail. Les perspectives d'avenir ne reposent pas sur plus, plus grand, plus universel et plus global. Elles consistent à repenser la planification et la construction, à revenir aux besoins fondamentaux et aux moyens de les satisfaire. Et ce n'est que si, en tant qu'architectes, nous nous concentrons sur l'harmonie de notre travail et de la vie avec la nature que nous pourrions contribuer à un avenir prospère.

Je tiens à remercier toutes les Organisations membres et les délégués du CAE pour le soutien et les ressources qu'ils ont apportés au CAE en 2019. Je vous souhaite, à vous et à vos proches, de rester en sécurité et en bonne santé.



LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU CAE ET DE L'UIA SUR LES CONCOURS D'ARCHITECTURE AU SIÈGE DE L'UNESCO Paris, France

Signature de la déclaration de la conférence par Georg Pendl, Président du CAE et Thomas Vonier, Président de l'UIA Photo : Fabrice Gentile



RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Ian Pritchard

EUROPE CREATIVE ET PROGRAMME « CONNECT-ARCH »

Europe Créative est le programme cadre de la Commission européenne destiné à aider les secteurs culturels et créatifs à saisir les opportunités de l'ère numérique et de la mondialisation ; à réaliser leur potentiel économique ; à contribuer à une croissance durable, à l'emploi et à la cohésion sociale et à permettre à ces secteurs d'accéder à de nouvelles opportunités à l'international, à de nouveaux marchés et de nouveaux publics.

Le CAE est désormais dans la troisième année du programme « Connect-Arch » qui s'étale sur quatre années et qui a pour but de soutenir la reprise du secteur et d'aider les architectes à relever les défis actuels, à savoir : la mobilité intra-européenne, la concurrence accrue venant de l'extérieur de l'UE et le développement des compétences en vue de s'adapter au numérique et aux nouvelles technologies. Pour renforcer la capacité du secteur, le CAE poursuit les objectifs suivants :

Développement organisationnel – en vue de renforcer le réseau du CAE et de stimuler la collaboration entre ses Organisations membres (OM)

- Développer la capacité organisationnelle par le partage des connaissances et les activités d'apprentissage entre pairs ;
- Encourager l'engagement des OM et celui de leurs membres en organisant des ateliers/conférences ;
- Développer des programmes mutuellement bénéfiques entre les OM ;
- Développer la capacité des OM et mener des actions collectives pour obtenir un effet de levier dans la défense de leurs positions au niveau national ou de l'UE ; donner la possibilité aux OM de participer à la formulation des politiques et au travail législatif de l'Union.

Améliorer la mobilité transnationale des architectes européens – pour les aider à accéder à de nouveaux marchés

- Identifier des opportunités et des partenariats au sein de l'Union et au-delà ;
- Négocier des Accords de Reconnaissance Mutuelle avec les architectes en dehors de l'Union.

Développement des capacités professionnelles – pour permettre aux architectes européens d'améliorer leurs compétences professionnelles et commerciales

- Aider les architectes européens à améliorer leur position de leaders face aux défis mondiaux ;
- Aider les bureaux d'architecture à maintenir leurs compétences et à en acquérir de nouvelles pour rester globalement compétitifs ;
- Améliorer les compétences entrepreneuriales des architectes et leur aptitude à réussir sur de nouveaux marchés.

Collecte de données sur la profession d'architecte

- Fournir des données comparatives, quantitatives et qualitatives et des enquêtes sur les évolutions au sein du secteur.





En 2019, le CAE a organisé deux conférences, retransmises en direct sur le site internet du CAE : une Conférence à Innsbruck « Quels outils et politiques pour garantir la qualité dans l'environnement bâti ? » et la seconde à Barcelone « Perspectives : Le Forum des Jeunes architectes ». Il a également organisé une *Journée de l'Énergie* pendant la Semaine de l'Énergie Durable de l'UE et une *Conférence Internationale sur les Concours d'Architecture*, organisée conjointement avec l'Union Internationale des Architectes, à l'UNESCO, Paris.

Dans le cadre de notre programme dans le domaine de l'internationalisation, nous avons poursuivi les négociations en vue d'une *reconnaissance mutuelle* avec la Corée du Sud et le Japon, tout en consolidant l'accord antérieur conclu avec le Canada. Nous avons aussi maintenu notre task-force « Internationalisation & nouveaux modèles commerciaux », qui a élaboré un *Guide à l'exportation* et une *Check-list pour les co-entreprises* en vue d'une collaboration transfrontalière entre différents bureaux.

Nous avons lancé une deuxième phase de notre Étude sur la Valeur de la conception et sur le Rôle des architectes. Nous avons également entamé la création d'un répertoire qui permettra de consulter en ligne les informations contenues dans toutes les éditions des Etudes de Secteur du CAE.

Enfin, nous avons conçu une exposition illustrant des solutions architecturales face aux défis du changement climatique. Le vernissage de l'exposition a eu lieu au Parlement européen, en lien avec un séminaire destiné aux parlementaires européens. L'exposition fut ensuite visible à Tour et Taxis à Bruxelles. Elle voyagera dans les Organisations membres en 2020.

En 2020, nous organiserons une Conférence à Bruxelles sur le *Changement climatique et le Patrimoine Bâti*, ainsi qu'une autre Conférence sur les initiatives innovantes pour promouvoir la qualité. Nous poursuivrons les discussions de reconnaissance mutuelle avec le Mexique et l'Australie et nous publierons une check-list architecte-client ainsi qu'une brochure sur les nouveaux modèles commerciaux. Nous publierons l'édition 2020 de l'Étude de Secteur, nous réaliserons une troisième phase de notre Étude sur la Valeur, et lancerons une étude sur la Qualité. Enfin, l'exposition du CAE sur le Changement climatique sera visible dans quatre États membres de l'UE.



PROCHAIN PROGRAMME EUROPE CRÉATIVE

Lors de la rédaction de ces lignes, les budgets n'ont pas encore été approuvés pour la période 2021 – 2027. Le Parlement plaide pour un accroissement du budget alloué à la Culture, tandis que le Conseil (Présidence finlandaise) cherche à le réduire. La DG Culture de la Commission tente d'aligner plus étroitement la politique culturelle de l'UE (Nouvel Agenda européen pour la Culture, Plan de travail du Conseil pour la Culture) et le Programme Europe Créative.

Le nouvel Agenda pour la Culture poursuit trois objectifs : social (le pouvoir de la culture en matière de cohésion sociale et de bien-être) ; économique (créativité basée sur la culture (éducation et innovation) et son impact sur l'emploi et la croissance) ; et externe – relations culturelles internationales.

Le programme Europe Créative 2021 – 2027 se concentrera sans doute sur la compétitivité ; la diversité culturelle ; la fragmentation des marchés ; la concentration du marché et la concurrence accrue ; la numérisation et l'accès au financement. Le CAE a plaidé pour que le prochain programme soutienne des actions en vue de réaliser les ambitions de la Déclaration de Davos et promouvoir une architecture de haute qualité et la Baukultur en Europe.

Il est prévu que la DG Culture de la Commission continue à soutenir les réseaux (comme le CAE) proposant des objectifs similaires (amélioration des compétences, promotion de la mobilité, internationalisation des carrières). Suivant l'exemple d'approches sectorielles qui ont fait leur preuve dans d'autres secteurs, la Commission envisage de mettre en place des dialogues structurés avec d'autres secteurs – dont l'architecture.

MANIFESTE DU CAE POUR LES ÉLECTIONS DU PARLEMENT EUROPÉEN

Peu avant les élections européennes de 2019, le CAE a publié un Manifeste – « Réaliser un environnement bâti durable » - qui se concentre sur trois grandes thématiques : Une architecture de haute qualité et Baukultur ; Une offre de logements abordables et de qualité ; Repenser la relation entre le changement climatique et environnement bâti – sur la base d'une amélioration des compétences et une éducation de grande qualité dans le cadre de la Directive Qualifications Professionnelles.

Le Manifeste a été distribué aux Organisations membres afin qu'elles l'utilisent dans les débats régionaux avec les candidats à l'élection. Le CAE l'utilise également comme une carte de visite lors de réunions avec de nouveaux membres du Parlement européen. Le CAE a organisé à l'automne 2019 un événement au Parlement pour sensibiliser les députés aux principaux sujets de travail du CAE.

ÉTATS MEMBRES

Alors que la majeure partie de notre activité se concentre à Bruxelles, nous avons également gagné en visibilité dans plusieurs États membres avec des réunions organisées par des Organisations membres en Autriche, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Malte, Pologne, Espagne et au Royaume-Uni.



ACCÈS À LA PROFESSION

Promouvoir des normes professionnelles de haut niveau

Coordnatrice, Ruth Schagemann

DIRECTIVE QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES, *Olga Mihalikova*

Qualifications mixtes

Le groupe de travail PQD-PPE-CPD a examiné la question de l'interprétation juridique des « qualifications mixtes » par les autorités compétentes et la Commission européenne. Préalablement à la réunion du CAE et de l'ENACA à Malte en octobre, le groupe de travail avait reçu un nouveau « Guide sur la reconnaissance des qualifications » de la Commission via les coordinateurs nationaux (71 questions et réponses). Malheureusement, la Commission ne nous a pas demandé de commenter ce document et nous n'étions pas informé de sa préparation. Toutefois, en nous basant sur la question 45, et par rapport à l'exemple présenté dans ce Guide, nous avons une position clairement définie de la Commission sur la question, à savoir que seuls les titulaires de qualifications complètes, acquises dans un pays, c'est-à-dire les qualifications listées ainsi que les exigences en matière d'accès au marché, sont éligibles en vue d'une reconnaissance automatique.

En 2020, nous tenterons de conclure un accord concret et d'obtenir un soutien en faveur d'une possible solution pour maintenir la mobilité d'autant de jeunes architectes que possible. En 2019 déjà, nous avons identifié deux solutions possibles. Toutefois, toute solution politique que nous pourrions proposer devra être soutenue par les autorités compétentes, faute de quoi nous ne ferions que des déclarations en faveur des jeunes professionnels, sans impact positif réel.

Reconnaissance automatique

En octobre, en coopération avec les autorités compétentes et en particulier le RIAI, nous avons rédigé une version universelle du certificat accompagnant le processus de reconnaissance automatique. Cette solution semble être fort bien acceptée par les autorités compétentes, ce qui nous donne un bon point de départ pour la création d'un « certificat européen ». Un document commun améliorerait la transparence du régime de reconnaissance. Ce serait également utile dans le cadre des négociations de futurs accords de reconnaissance mutuelle. Nous continuerons à préparer et à promouvoir l'utilisation du nouveau certificat en 2020.

Développement professionnel continu (DPC) & Expérience professionnelle pratique (EPP)

La formation continue des architectes est une exigence de la Directive Qualifications Professionnelles. Le maintien à niveau des compétences professionnelles constitue un argument important en faveur de la réglementation de la profession et de la protection des

consommateurs et nous savons que le développement professionnel continu existe sous une forme ou sous une autre dans la plupart des pays. Toutefois, le nombre d'Organisations Membres enregistrées dans le système de DPC du CAE ne reflète pas cette situation. L'objectif pour 2020 consistera à mieux comprendre les exigences et systèmes nationaux en matière de DPC. Les informations obtenues et leur analyse seront ensuite transmises au Bureau Exécutif du CAE pour que celui-ci donne un avis et si nécessaire, définisse une stratégie.

Brexit

Après la victoire du Parti Conservateur lors des élections britanniques, la Chambre des Communes a voté en faveur de « l'Accord de retrait » en décembre 2019. Au moment où nous rédigeons ce texte, la Chambre des Lords doit encore examiner le projet. Une fois ratifié par le Parlement britannique, le Parlement européen devra voter l'accord. Le processus devrait se dérouler sans heurts et la date de sortie du 31 janvier 2020 devrait être respectée.

L'attention se portera ensuite sur la phase de transition, qui permettra au Royaume-Uni de continuer à commercer avec l'UE sur les bases actuelles jusqu'à la fin décembre 2020. Pendant la transition, la phase suivante des négociations commencera en vue de déterminer la relation post-Brexit entre le Royaume-Uni et l'UE.

Même si les services fournis par des professionnels n'est pas un sujet de négociation aussi prioritaire que l'aviation, la défense, la sécurité, la pêche, etc. – ou même le commerce de marchandises – le CAE devra réfléchir à la future relation entre l'Union des 27 et le Royaume-Uni à partir de 2021 en ce qui concerne la reconnaissance mutuelle des qualifications. Si aucun accord commercial n'est conclu au cours de cette phase de transition, les relations commerciales avec l'Union seraient régies par les termes et conditions de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Les marchés publics ne seraient pas affectés car le Royaume-Uni a introduit une demande en vue de signer l'accord GPA (Government Procurement Agreement) (l'UE est actuellement signataire au nom des 28). Par conséquent, les professionnels du Royaume-Uni et de l'UE pourront répondre à des appels d'offres dans les deux juridictions.

QUESTIONS & PROBLÈMES RÉGLEMENTAIRES

Kathryn Meghan

Le groupe RQI a été reformé sous une nouvelle présidence afin d'assurer le suivi :

- des questions réglementaires liées au Marché unique (rapports de la commission IMCO du Parlement ; rapport "Copenhague" sur les données économiques) ;
- de l'impact des Recommandations de réformes des professions réglementées et des paquets Printemps / Hiver du Semestre européen ;
- de l'exploitation des conclusions des études dites de Cologne commandées par le CAE ;
- du paquet législatif sur les services de 2017 et en particulier de la Directive sur le Test de Proportionnalité.

Directive sur le Test de Proportionnalité

À la suite de l'adoption de la Directive sur le Test de proportionnalité, le CAE a rédigé une note d'information à l'attention des Organisations membres, décrivant la notion de proportionnalité telle que définie par le droit européen, l'ambition de la Directive et son impact sur les Organisations Membres. Le CAE a aussi exprimé ses préoccupations par rapport au coût, à la charge administrative et aux risques d'un gel réglementaire. Les Organisations Membres furent conviées à suivre la situation, à informer le CAE de toute évolution et à éviter tout risque de réglementation excessive.



ECOLE MATERNELLE
Paris, France
Architectes : Axelle Acchiardo,
Linda Gilardone Architectes associées,
LA Architectures et Corentin Desmichelle
Atelier Desmichelle Architecture
Photo : Charly Broyez

Semestre européen – Rapport de performance du Marché unique

Pour la première fois, un Rapport de performance du Marché unique a été intégré au Paquet Automne 2019 du Semestre européen, afin de souligner l'importance de la mise en œuvre de réformes qui facilitent le bon fonctionnement du Marché unique. Une fois encore, l'Architecture est pointé du doigt comme un secteur « fortement réglementé » - et le rapport affirme qu'une telle réglementation est néfaste pour le commerce transfrontalier, la productivité, l'emploi et la valeur ajoutée.

Malgré le rapport peu convaincant sur l'impact de la réglementation sur la qualité des services – qui a conduit la Commission à admettre que ses conclusions ne pouvaient servir de base à la formulation d'une politique – la Commission prétend désormais, dans le rapport de performance sur le Marché unique, que des restrictions excessives

en matière de services professionnels entravent la concurrence et limitent l'accès au marché. Le rapport poursuit en affirmant que des exigences plus strictes en matière d'accès et d'exercice de la profession ne sont pas nécessairement associées à un niveau de qualité moindre des services.

Le rapport conclut que l'élimination des obstacles dans les services fortement réglementés a un impact positif sur la valeur ajoutée et sur l'emploi dans le secteur. Ces affirmations semblent être basées sur différentes études commandées en 2019 pour la commission IMCO du Parlement européen (notamment l'étude de Pelkmans, l'étude sur les données économiques de Copenhague et l'étude Rostam-Afschar sur l'impact de la réglementation sur la qualité des services). L'une des premières missions du groupe RQI en 2020 consistera à réfuter les affirmations fallacieuses de ces rapports.



EXERCICE DE LA PROFESSION & COMMERCE DES SERVICES

Coordinateur : Dubravko Bacic

MARCHÉS PUBLICS / CONCOURS D'ARCHITECTURE *S Bucher / M Fišer*

Deux réunions constructives se sont déroulées à Bruxelles et à Paris avec un nombre croissant de personnes intéressées par des échanges autour de sujets fondamentaux pour la profession d'architecte, la qualité de l'environnement bâti et donc, la qualité de vie des personnes. Notre nouveau membre français Benoit Gunsley a même accepté de mettre son expérience juridique à disposition du groupe.

Etudes IMCO – trois études ont été publiées, donnant un aperçu des marchés publics dans l'UE. Malgré les objectifs humains des architectes, nous sommes une minorité qui a peu de pouvoir. Une étude sur les marchés publics portant exclusivement sur les services intellectuels serait utile.

Accès au marché pour les PME – la définition actuelle de la PME est très éloignée de celle du bureau d'architectes typique. Le pourcentage de bureaux exclus des marchés publics en raison des critères habituels (chiffre d'affaires, expérience, etc.) ne changera pas car il est peu probable que la taille des bureaux d'architecture s'agrandisse de manière significative. La définition des PME doit être revue à la baisse ou il faudrait créer une nouvelle catégorie "poids plume", avec des règles appropriées pour accéder au marché.

Numérisation – les différents outils électroniques sont-ils aussi efficaces qu'espéré ? Aident-ils vraiment les PME et les architectes ? Une simplification est-elle possible ?

Design & Build - une question brûlante qui prendra sans doute de l'importance dans le futur. Nous sommes conscients des bonnes et des mauvaises expériences en la matière. Bien que le sujet ait fait l'objet de discussions intensives, est-il pertinent pour notre groupe de travail ?

Questionnaire sur la mise en œuvre de la Directive Marchés publics et réactions au Paquet Marchés publics – il s'agit là d'une réalisation importante. Son large contenu a dessiné un cadre pratique au travail de notre groupe et indique quelques priorités pour l'année prochaine.

Concours d'architecture – une question centrale de notre groupe de travail. Comment dresser un tableau simple, facile à comprendre et complet du secteur des « concours d'architecture » dans l'UE ? Comment présenter clairement sa nature complexe, ses avantages, son pouvoir ? Nous devrions continuer à recueillir des exemples de bonnes pratiques, en version numérique ou imprimée, puis fixer les objectifs, les buts à atteindre et les règles, afin d'encourager et de motiver les membres à fournir les meilleurs exemples possibles pour optimiser les résultats, ce qui contribuera non seulement à promouvoir les concours à l'extérieur, mais aussi à améliorer la compréhension de la question au sein du groupe de travail et des Organisations Membres.

Révision de la Directive Marchés publics – même si ce n'est pas encore à l'ordre du jour, il est bon de commencer à y réfléchir. Notre membre bulgare a déjà envoyé une longue contribution qui servira de base au lancement du processus.

COMMERCE DES SERVICES

Ian Pritchard

ARM avec CALA

A la suite de la signature de l'Accord de reconnaissance mutuelle (ARM) CAE – CALA à Montréal, Canada, à la fin 2018, le projet d'accord a été notifié au Comité ARM qui avait été créé par le CETA (Comprehensive Economic Trade Agreement). Une vidéoconférence avec le Ministère du Commerce canadien (Global Affairs), CALA, les DGs TRADE et GROW de la Commission européenne et le CAE a été organisée afin de préciser le sens de certains termes. La DG TRADE est en train de réécrire une partie du texte pour garantir le respect des termes du CETA. Nous espérons que ce processus sera finalisé dans le courant de l'année prochaine pour que l'ARM puisse devenir tout à fait opérationnel.

Corée du Sud et Japon

Le Président et le Secrétaire général se sont rendus à Séoul et Tokyo afin de reprendre les négociations avec l'Institut Coréen des Architectes (KIRA) et entamer des échanges avec l'Institut des Architectes du Japon (JIA).

Les réunions ont permis aux différentes parties de faire des présentations détaillées de leurs environnements réglementaires respectifs. La visite de Séoul avait été planifiée pour coïncider avec l'échange culturel annuel entre l'UE et la Corée du Sud (prévu dans l'Accord de libre-échange UE-Corée du Sud) et le Secrétaire Général a fait une présentation concernant les activités du CAE.

La DG EAC a proposé que nous réfléchissions à une date pour une visite au Mexique l'année prochaine, afin de reprendre les discussions avec la Federación de Colegios de Arquitectos de la República Mexicana (FCARM) et coïncider avec l'échange culturel annuel UE-Mexique (prévu par l'Accord de libre-échange UE-Mexique).

Enfin, suite aux sollicitations de la Représentation de l'Australie auprès de l'UE, nous avons été invités à étudier l'intérêt de préparer un Accord



INTERNATIONALISATION & NOUVEAU MODÈLES COMMERCIAUX

Lars Emil Kragh

Guide Export

Suite à un précédent travail visant à créer une section internationale sur le site Internet du CAE, et à la publication de deux brochures contenant des messages clés pour promouvoir les architectes européens, le groupe a élaboré un Guide en vue d'une activité à l'international. Celui-ci couvre divers aspects liés au travail transfrontalier - initier le projet ? pourquoi exporter ? êtes-vous prêt à exporter ? Recherche de marchés internationaux ; planification et entrée sur le marché ; financement et autres informations utiles.

Check-list pour les collaborations architecte-architecte (joint-ventures)

Vers la fin de l'année, le groupe a produit une check-list qui définit quelques principes de base pour la collaboration entre architectes, à utiliser lors de missions internationales.

Pour la période à venir, le groupe se concentrera sur l'élaboration d'une check-list de principes et de lignes directrices pour les collaborations entre architectes et clients. Le groupe de travail se penchera également sur les nouveaux modèles commerciaux afin de déterminer comment aider les architectes à décrire ou à définir un modèle commercial pour gagner plus facilement un revenu décent. Ce projet pourrait se terminer par un cours en ligne, un manuel ou une boîte à outils. Ce travail pourrait également couvrir des domaines comme la collecte et l'analyse de données qui pourraient être utiles pour de futures interactions avec la Commission européenne.

MODÉLISATION DES INFORMATIONS SUR LES BÂTIMENTS (BIM)

Lars Jarle Nore / Peter Hyttel Sørensen

Publication d'un Guide sur le BIM – Au printemps 2019, le CAE a publié un petit guide sur la modélisation des informations sur les bâtiments (BIM) afin de tenter d'aligner le concept de BIM sur la pratique établie des architectes et sur l'étendue du service en général. Le but de ce guide est de fournir quelques réponses sur la manière de relever le défi de la numérisation rapide de l'industrie de la construction. Il traite de ce que nous pouvons faire, dès

maintenant, pour apporter de la valeur aux architectes, aux projets, aux partenaires et aux clients travaillant dans un environnement numérique en rapide évolution ; comment les architectes peuvent améliorer leurs capacités informatiques et étendre leur forme de communication traditionnellement visuelle et basée sur la géométrie pour inclure des données alphanumériques associées aux modèles BIM et aux objets de données / éléments de construction.

Le manuel vise à offrir des conseils sur la manière de relever les défis qui se présentent lorsqu'un projet doit être conçu à l'aide de BIM et à fournir un exemple de ce qui peut être considéré comme une pratique établie lorsqu'on travaille avec un logiciel 3D.

Le CAE est représenté au Comité technique 442 du CEN (TC/442) qui développe une norme européenne pour le BIM.

LES FEMMES ARCHITECTES

Ursula Faix

La task-force a :

- Collecté des rapports de différents États membres ;
- Tenu un atelier sur la thématique « pourquoi les femmes quittent l'architecture ; pourquoi restent-elles » ;
- Reçu des présentations sur l'inclusion (BNA) et l'Égalité, la Diversité et l'Inclusion (RIBA) ;
- Défini les paramètres en vue de développer un engagement en matière d'Égalité, de Diversité et d'Inclusion ;
- Réfléchi à une boîte à outil.

A la lumière des nombreuses recherches et stratégies réalisées par d'autres au cours de ces 5 dernières années, le groupe souhaite mettre davantage l'accent sur la mise en œuvre pratique – à savoir la sensibilisation, notamment par des dépliants, des témoignages sur YouTube ou Facebook. Des adaptations utiles pourraient aussi être apportées au Code de Déontologie du CAE.





RÉALISER UN ENVIRONNEMENT BÂTI DE QUALITÉ (Baukultur)

Coordinateur : Eugen Panescu

GRUPE DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT & ARCHITECTURE DURABLE *Judit Kimpian*

Étude Level(s)

Level(s) est un cadre volontaire d'indicateurs, développé par la Commission européenne, pour rendre compte de la performance environnementale des bâtiments tout au long de leur cycle de vie. Il se compose d'un ensemble d'indicateurs autour de six macro-objectifs portant sur les émissions tout au long du cycle de vie, l'efficacité des ressources, l'utilisation de l'eau, la santé et le confort, la résilience et l'adaptation, ainsi que le coût et la valeur. Le CAE est représenté au sein du Comité directeur de la Commission qui suit le développement de ce nouvel outil.

En avril 2019, le CAE a publié une étude, cofinancée par Europe Créative, intitulée « Évaluer le rôle de l'architecture dans la performance des bâtiments telle que définie par le programme Level(s) ». Cette étude vise à contribuer à la phase de test de Level(s) en cartographiant les obstacles rencontrés par les architectes pour obtenir les données nécessaires à la réalisation d'une évaluation Level(s) et ainsi les interpréter correctement dans le cadre du processus de conception architecturale.

L'étude offre une analyse détaillée des indicateurs et examine comment Level(s) pourrait contribuer à améliorer la qualité architecturale. Elle comprend également des recommandations en vue d'une amélioration et d'une adoption plus généralisée du système par les professionnels du bâtiment.

Le CAE considère Level(s) comme une initiative importante de l'UE pour stimuler un environnement bâti davantage « créateur de valeur » et « optimisé en termes de ressources » dans une perspective de cycle de vie, ce qui est fondamental évoluer vers une économie verte et circulaire. L'étude peut être téléchargée sur le site du CAE (section Positions politiques).

Indicateur de Potentiel d'Intelligence des Bâtiments (Smart Readiness Indicator)

En application de l'article 8 de la Directive révisée sur la performance énergétique des bâtiments (EPBD), la Commission européenne développe actuellement un Indicateur de Potentiel d'Intelligence des Bâtiments un « Smart Readiness Indicator » (SRI), conçu comme un système européen optionnel pour « mesurer la capacité des bâtiments à utiliser les technologies de l'information et de la communication et les systèmes électroniques pour adapter le fonctionnement des bâtiments aux besoins des occupants et du réseau et pour améliorer l'efficacité énergétique et la performance globale des bâtiments ». Le CAE est membre d'un groupe d'experts mis en place par la Commission pour soutenir le développement de ce nouvel outil.

L'intelligence des bâtiments est souvent considérée comme la panacée pour atteindre une meilleure qualité de l'environnement

intérieur tout en consommant peu d'énergie. Mais dans la pratique, cela se fait souvent au détriment d'investissement dans de simples mesures architecturales passives. On constate une consommation d'énergie plus élevée que prévu dans les bâtiments, du fait de la complexité croissante des systèmes techniques des bâtiments. Une meilleure réglementation est nécessaire pour garantir que le secteur de la construction planifie de manière adéquate afin d'éliminer les risques liés à l'automatisation et à la complexité des systèmes des bâtiments. Le CAE recommande que le SRI reconnaisse pleinement les risques, ainsi que les bénéfices d'une automatisation accrue des bâtiments.

Conception pour une économie circulaire

A l'occasion du World Circular Economy Forum (WCEF), les 4 et 5 juin 2019 à Helsinki, le CAE a publié une Déclaration soulignant l'importance de l'architecture pour développer la circularité dans le secteur de la construction.

Comme beaucoup d'autres secteurs, la construction fonctionne largement selon un modèle économique linéaire, partant du principe que les ressources sont abondantes et qu'il est possible d'en disposer sans conséquences. Pourtant, nous prenons de plus en plus conscience de la nécessité urgente de développer des modèles économiques plus durables et régénératifs. Le développement des principes de l'économie circulaire dans l'environnement bâti consiste à changer fondamentalement la façon dont nous concevons nos bâtiments pour qu'ils puissent être exploités, entretenus, réparés, réutilisés ou adaptés à de nouveaux besoins, tout en optimisant la valeur des ressources et en générant le moins de déchets possible.

La Déclaration du CAE présente différentes solutions architecturales pour davantage de circularité axée sur la préservation et la valorisation des ressources. Elle comprend également quelques recommandations politiques pour soutenir l'approche architecturale en la matière. La Déclaration est disponible sur le site du CAE (section Politiques).

Semaine Européenne de l'Énergie Durable (EUSEW)

En juin, pendant la Semaine Européenne de l'Énergie Durable (EUSEW), le CAE a organisé un "Energy Day" articulé autour de trois ateliers. Le premier a mis l'accent sur les outils et méthodes intégrés développés par cinq projets financés par l'UE (TripleA-reno, iBROAD, HAPPEN, ALDREN, Fit-to-NZEB) la rénovation des bâtiments. Le second atelier visait à présenter et à discuter les résultats de l'étude du CAE sur Level(s). Enfin, la dernière session a rassemblé les expériences de quatre projets Horizon 2020 (BIMplement, BIMCert, BIMMeet, Net-UBIEP) travaillant avec le BIM comme outil de formation et développant des cadres de qualification. Les présentations des intervenants et les enregistrements vidéo des trois sessions sont disponibles sur le site Internet du CAE (Activités > Événements) et sur la chaîne Youtube.

En 2020, le groupe de travail de ESA continuera à contribuer au développement et au test du cadre d'indicateurs Level(s) et du Smart Readiness Indicator. Il suivra également de près et réagira aux développements politiques et législatifs concernant le Pacte Vert de l'UE, en particulier la proposition de la Commission sur une « loi climatique » européenne, la nouvelle stratégie de l'UE sur l'adaptation au changement climatique, l'initiative « Vague de rénovation » pour le secteur du bâtiment et le Plan d'actions pour l'économie circulaire.

GRUPE DE TRAVAIL QUESTIONS URBAINES

Eugen Panescu

Agenda urbain pour l'UE

L'Agenda urbain pour l'UE, lancé en mai 2016 avec le Pacte d'Amsterdam, est une nouvelle méthode de travail pour promouvoir la coopération entre les États membres, les villes, la Commission européenne et les parties prenantes. Douze partenariats thématiques ont été mis en place et ont donné lieu à des plans d'action contenant des recommandations non contraignantes pour :



1) une réglementation meilleure et plus favorable aux villes ; 2) un meilleur financement ; 3) un meilleur partage des connaissances. En 2019, le CAE a rédigé une série de notes d'information, pour ses Organisations membres, résumant les éléments clés des Plans d'action développés par les douze Partenariats.

En 2020, le groupe de travail continuera à suivre la mise en œuvre des plans d'action des partenariats. Il participera au Forum des Villes organisé par la Commission européenne à Porto, dont l'objectif est de réfléchir aux futures orientations du développement urbain dans le cadre de la politique de cohésion et à l'avenir de l'Agenda urbain de l'UE.

Le groupe de travail commencera à élaborer une brochure qui mettra l'accent sur les relations entre différents domaines qui sont généralement traités de manière isolée : les solutions architecturales au changement climatique, la performance des bâtiments, le patrimoine, le logement et l'urbanisme. Il cherchera également à développer sa collaboration avec le Conseil européen des urbanistes (ECTP-CEU).

GROUPE DE TRAVAIL LOGEMENT

Les Organisations membres du CAE ont identifié le Logement comme un domaine d'activité prioritaire. En décembre 2019, un nouveau groupe de travail Logement s'est réuni pour la première fois.

En 2020, le groupe de travail collectera des exemples de bonnes pratiques et des recommandations politiques développées par les organisations membres du CAE dans le domaine du logement. En se basant sur ces données, il rédigera des recommandations politiques qui pourront être défendues au niveau européen et proposera des solutions architecturales innovantes aux problèmes de logement.

PATRIMOINE

Atelier sur la réutilisation adaptative du Patrimoine bâti pour une Europe plus verte

En octobre 2019, le CAE a organisé un atelier, lors de la Semaine Européenne des Régions et des Villes, sur la réaffectation de notre environnement bâti pour une Europe plus verte, en collaboration avec la Chambre fédérale des architectes allemands (BAK) et la DG Éducation & Culture de la Commission. Lors de cet atelier, il fut question des avantages, des défis et des obstacles inhérents aux projets de réaffectation, ainsi que de la Déclaration de Leeuwarden initiée par le CAE en 2018 pendant l'Année européenne du patrimoine culturel.

Les résultats préliminaires d'un manuel sur la réutilisation durable et circulaire des espaces et des bâtiments, élaboré par deux partenariats de l'Agenda urbain de l'UE, ont été présentés, ainsi que le projet CLIC, financé par le programme Horizon 2020, qui vise à appliquer les principes de l'économie circulaire au patrimoine culturel.

Les intervenants ont démontré que la réutilisation adaptative de notre patrimoine bâti peut contribuer à la construction d'une Europe

plus verte en régénérant et en renforçant les valeurs économiques, sociales, environnementales et culturelles de notre patrimoine bâti. Toutefois, il ne s'agit pas d'une solution universelle, à appliquer en toutes circonstances. Les interventions intelligentes sur le patrimoine nécessitent une évaluation minutieuse du lieu, des intérêts en jeu, ainsi que du tissu urbain environnant.

Programme d'apprentissage par les pairs sur le Patrimoine culturel pour les villes et les régions

En 2019, le CAE a rejoint un consortium composé d'Eurocities, KEA European Affairs, ERRIN (Réseau de recherche et d'innovation des régions européennes) et Europa Nostra qui a répondu avec succès à un appel d'offres de la Commission européenne pour le développement d'un programme d'apprentissage par les pairs sur le patrimoine culturel pour les villes et les régions. Le projet débutera en février 2020.

Le projet développera un programme d'apprentissage par les pairs pour les villes et les régions sur trois sujets liés aux politiques du patrimoine culturel : 1) la gouvernance participative du patrimoine culturel, 2) la réutilisation adaptative du patrimoine bâti, 3) la qualité des interventions sur le patrimoine culturel.

Le consortium compilera un catalogue d'environ 30 bonnes pratiques de villes et de régions de l'UE sur ces sujets. En outre, sur la base de cette sélection, au moins 12 visites d'apprentissage par les pairs seront organisées dans des villes et régions de l'UE sélectionnées, réunissant plus de 20 participants par visite (décideurs politiques urbains, ruraux et régionaux ainsi qu'experts/ professionnels individuels).

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Séminaire politique et Exposition au Parlement européen

En octobre 2019, le CAE a organisé un séminaire au Parlement européen qui a rassemblé des députés européens, des représentants de la Commission européenne, des architectes et d'autres parties prenantes du secteur pour discuter des solutions que l'architecture peut offrir pour un environnement bâti durable et de haute qualité. La session a permis de mieux comprendre le cadre réglementaire dans lequel les architectes européens opèrent et les défis et opportunités soulevés par les politiques et initiatives de l'UE, en particulier en ce qui concerne la performance énergétique des bâtiments, l'économie circulaire, le changement climatique, le programme Level(s).

Après ce séminaire, le CAE a inauguré l'exposition « 20 projets architecturaux contre le changement climatique », cofinancée par le programme Europe Créative, qui présente 20 projets contribuant à atténuer le changement climatique ou à adapter notre environnement bâti à ses pires effets. Ces deux événements ont été organisés avec l'aimable soutien de M. Rainer WIELAND, Vice-Président du Parlement européen.

Les présentations des intervenants et la brochure de l'exposition sont disponibles sur le site Internet du CAE.



PROJETS FINANCÉS PAR L'UE

Veronika Schröpfer

La manière dont nous concevons et construisons les bâtiments a évolué rapidement en raison de la numérisation de l'industrie et de l'urgence à atténuer le changement climatique et à adapter l'environnement bâti à ses effets. Il y a quelques années, nous parlions de bâtiments éco-énergétiques, puis de bâtiments basse consommation, aujourd'hui le CAE se consacre aux bâtiments à énergie positive.

Avec le Pacte Vert européen, la nécessité de se concentrer également sur la construction circulaire et d'accélérer la rénovation du parc immobilier de l'UE pour atteindre les objectifs 2030 est plus évidente que jamais. En participant à des projets financés par l'UE, le CAE soutient le rôle des architectes dans ces développements, en influençant la recherche de pointe et en la rendant plus applicable aux architectes européens. Nous exploitons les connaissances issues des projets pour soutenir les positions politiques du CAE et les diffusons aux organisations membres et aux architectes via des événements et des formations.

ABRACADABRA

(Mars 2016 – février 2019)

www.abracadabra-project.eu



Quand la densification urbaine contribue à la rénovation.

Ce projet de trois ans a porté sur l'augmentation substantielle de la valeur immobilière des bâtiments grâce à une importante amélioration énergétique et architecturale du fait de l'ajout de nouveaux volumes. Les résultats de ce projet conclu en février 2019 seront utilisés en 2020 pour lutter contre le changement climatique.

BIMplement

(septembre 2017 – août 2020)

www.bimplement-project.eu



BIMplement

Formation sur l'étanchéité à l'air et la ventilation.

L'objectif principal est d'améliorer la qualité de construction des bâtiments à faible consommation énergétique et les rénovations énergétiques par la mise en place de formations professionnelles continues et de programmes de qualification en matière de BIM. Ces programmes abordent l'ensemble de la chaîne de valeur dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire et transversale, renforcée par des outils d'apprentissage pratiques et des outils d'apprentissage sur le lieu de travail améliorés par le BIM.

Ce projet se concentre sur deux domaines clés, l'étanchéité à l'air et la ventilation. Cinq pays y participent : la France, la Lituanie, les Pays-Bas, la Pologne et l'Espagne.

En juin 2019, le CAE a organisé une Journée de l'Énergie sur le renforcement des compétences de l'industrie pour fournir des bâtiments rénovés de haute qualité et à haute efficacité énergétique avec des outils d'apprentissage BIM. En décembre, nous avons organisé un webinar sur le thème « la réalité sur le BIM ». En 2020, nous planifions un autre webinar, pour présenter les résultats du projet avant sa clôture en été.

RenoZEB

(octobre 2017 - mars 2021)

www.renozzeb.eu



Des façades connectées pour une meilleure rénovation nZEB.

RenoZEB développe des solutions économiques prêtes à l'emploi pour de vastes projets de rénovation énergétique en profondeur. Les projets pilotes réels (Estonie, Espagne) et virtuels (Bulgarie, Grèce et Italie) démontreront et assureront la reproductibilité des schémas pour d'autres types de bâtiments et de climats. Des outils techniques contrôleront les bâtiments avant et après la rénovation nZEB.

En juin 2019, lors de la Semaine européenne de l'Énergie Durable, le CAE a co-organisé à Bruxelles une session politique sur « l'intensification des marchés de rénovation énergétique vers les objectifs 2030 ». Le Dr Veronika Schröpfer a été invitée comme oratrice. Pour la première fois, les architectes peuvent télécharger gratuitement des publications scientifiques via le site internet du projet, notamment sur les thèmes des façades architecturales. En 2020, le CAE organisera une journée de formation RenoZEB.



TripleA-reno
(mai 2018 – avril 2021)
www.triplea-reno.eu



Priorité à l'utilisateur du bâtiment.

TripleA-reno cherche à changer le paradigme selon lequel ce sont les bâtiments qui utilisent l'énergie - en réalité ce sont les gens qui utilisent l'énergie pour leur confort à la maison, au travail, etc. Le projet offrira aux occupants des outils ludiques pour les informer et les accompagner lors de la rénovation de leur maison. Les avantages des solutions proposées seront testés sur des cas réels (Grèce, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Roumanie, Slovaquie, Espagne) et les résultats seront diffusés en Europe lors de la tournée de présentation du projet, le TripleA-reno Road Show.

En 2019, le "TripleA-reno Road Show" a commencé par des événements de sensibilisation lors du CLIMA 2019 à Bucarest et du Festival du logement social en juin à Lyon. Le CAE a également organisé une Journée de l'Énergie sur les "Systèmes de certification volontaire et autres approches intégrées en soutien à la rénovation profonde des bâtiments" lors de l'EUSEW 2019 le 18 juin à Bruxelles. Une étude complémentaire sur la valeur a été menée en se concentrant sur l'enseignement de la valeur de l'architecture aux étudiants en architecture, les résultats des projets européens et des exemples de bonnes pratiques. Cette étude sera présentée à l'occasion de PLEA 2020 en Espagne.

BIMSpeed
(novembre 2018 - octobre 2022)
www.bim-speed.eu



Accélérer la rénovation.

BIM-SPEED développe des méthodologies et outils afin d'accélérer la rénovation des bâtiments résidentiels à l'aide du BIM. BIM-SPEED vise à permettre à toutes les parties prenantes d'adopter le BIM. L'interopérabilité d'une gamme complète d'outils BIM pour la rénovation sera assurée par la plateforme BIM en ligne KROQI. Tout au long des 4 années, BIM-SPEED testera ses solutions sur 13 sites réels dans huit pays différents (Allemagne, Bulgarie, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie).

En 2019, le CAE fut fier de compter plusieurs bureaux d'architectes impliqués dans le projet BIM-Speed et dans le webinar annuel "Journée de l'Industrie". En 2020, le CAE organisera un concours BIM à l'échelle de l'UE conjointement avec d'autres organisations paneuropéennes dans toutes les disciplines pertinentes (architectes, ingénieurs HVAC et entreprises de construction).

BIMzeED
(novembre 2018 - octobre 2021)
www.bimzeed.eu



Mise à jour de l'enseignement de l'architecture.

Il s'agit d'un projet Erasmus+ d'une durée de trois ans consacré au BIM dans l'enseignement supérieur. Le projet soutient l'industrie de la construction grâce à l'éducation et à la formation en matière d'innovation technique et de numérisation. BIMzeED développe et pilote 12-16 unités d'apprentissage comme par exemple des Ressources pédagogiques Ouvertes, et formera et perfectionnera 120 formateurs européens d'établissements d'enseignements supérieur et de formation professionnelle.

En 2019, les compétences requises ont été évaluées pour la Croatie, la Hongrie, l'Irlande et l'Espagne. Nous sommes impatients de découvrir les premières unités d'apprentissage en 2020.

ICARO
(décembre 2018 – décembre 2020)
www.icaroproject.eu



Qui sont les techniciens de chantier ?

ICARO travaille à la redéfinition des profils et à la formation des techniciens de chantier. ICARO jouera un rôle fondamental dans la revitalisation de l'industrie de la construction, qui a besoin d'un remplacement générationnel, en orientant les jeunes et les chômeurs vers des professions qualifiées. En conséquence, le projet aura un impact bénéfique sur l'employabilité des jeunes en réduisant le chômage au niveau européen, en soutenant des actions qui facilitent une formation de qualité qui soit attrayante et pertinente pour le marché de l'emploi.

L'impact du projet sera particulièrement important dans les trois pays participant au projet : Lituanie, Espagne et Italie. En 2019 les compétences requises ont été évaluées pour ces trois pays. Le projet se conclura en 2020 avec un événement organisé par le CAE.

BIM4EEB

(janvier 2019 - juin 2022)
www.bim4eeb-project.eu



Outils BIM interopérables.

BIM4EEB développe un système commun de management du BIM mettant en lien les données et un jeu de 5 outils :

1. Outils numériques pour une cartographie rapide des bâtiments
2. Outil d'évaluation de la rénovation énergétique assistée par BIM
3. Outil d'interface homme-machine
4. Outil pour connecter les modèles BIM et BACS
5. Outil de suivi rapide pour les opérations de rénovation

De manière générale, BIM4EEB vise à réduire d'au moins 20 % le temps de rénovation, de 15 % le coût moyen de rénovation, de 10 % de la consommation nette d'énergie primaire pour un appartement résidentiel typique et de 3 à 1,5 jours le temps nécessaire à un audit énergétique approfondi.

En 2019, BIM4EEB a identifié les besoins en matière de BIM dans différents secteurs tout au long du processus de conception et de construction. En 2020, le Système de Gestion des Bâtiments connectera les cinq outils dans une version pilote.

DigiPLACE

(septembre 2019 - février 2021)
www.digiplaceproject.eu



Une plateforme digitale pour la construction

DigiPLACE mène actuellement une étude de faisabilité pour le développement d'une plateforme européenne numérique afin de moderniser l'industrie européenne de la construction et d'assurer sa compétitivité au 21^{ème} siècle. Le projet développera le cadre de cette plateforme, qui sera élaborée dans le cadre d'un futur appel d'offres européen. Afin d'ouvrir la voie à un réseau numérique puissant, DigiPLACE s'engage avec une large communauté de parties prenantes, dont le CAE qui représente le point de vue des architectes.

En 2019, l'équipe du projet a commencé par identifier les plateformes numériques existantes à l'intérieur et à l'extérieur du secteur de la construction afin de produire une analyse comparative. M. Peter Hyttel Sørensen, président du groupe de travail BIM du CAE, a été élu membre du conseil consultatif.

En 2020, DigiPLACE fournira une analyse sur l'impact des technologies numériques dans l'industrie de la construction et d'autres secteurs pour identifier les points possibles de transfert de connaissances.

LE PROJET BLOX, CENTRE DANOIS D'ARCHITECTURE, DANISH ARCHITECTURE (DAC)

Architecte : OMA

Photo : Maurizio Tami



Cultural-E
(octobre 2019 - septembre 2024)
www.cultural-e.eu



Bâtiments à Énergie positive.

Cultural-E va au-delà des bâtiments à consommation d'énergie quasi nulle (en anglais « nearly Zero Energy Buildings » ou simplement nZEBs) pour s'intéresser à l'avenir des maisons à énergie positive (« Plus Energy Buildings » ou PEBs). L'équipe aborde ce sujet en examinant les différences climatiques et culturelles dans l'utilisation des bâtiments résidentiels en Europe. D'ici à cinq ans, le projet aura permis la construction de quatre nouvelles Maisons à énergie positive en France, en Allemagne, en Italie et en Norvège. Cultural-E produira également des outils de conception, des technologies intelligentes, des méthodologies et des recommandations politiques.

Les solutions proposées garantiront un bilan énergétique positif, une réduction importante des émissions de GES, des environnements intérieurs sains et confortables. L'équipe se penchera également sur les co-bénéfices, tels que l'impact sur la santé et la communauté.

En 2020, les architectes et les concepteurs disposeront d'outils de visualisation de données faciles à comprendre et informatifs pour les simulations énergétiques afin de soutenir la conception de bâtiments pilotes.

DRIVE 0
(octobre 2019 - septembre 2023)
www.drive0.eu



Rénovation circulaire des bâtiments

DRIVE 0 vise à contribuer à la décarbonation du parc immobilier européen, en développant un processus de rénovation circulaire des immeubles axé sur le consommateur afin de rendre la rénovation des bâtiments plus attrayante pour les consommateurs et les investisseurs, plus respectueuse de l'environnement et plus rentable.

Le projet développera des solutions pour des technologies renouvelables, mais aussi pour le recyclage et la réutilisation des ressources et des matériaux de construction disponibles localement à partir du stock immobilier existant. Les solutions seront testées et validées dans sept sites de démonstration en Estonie, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Slovaquie, Espagne.

En octobre 2019, le projet fut lancé dans le cadre du *Symposium sur la rénovation circulaire* près de Maastricht aux Pays-Bas. Le temps fort de l'année fut l'invitation lors de la COP25 à Madrid. En 2020, les bases d'un "Atlas européen de la rénovation circulaire" seront développées.





Urheilupuisto Idrottsparken

STATION METRO URHEILUPUISTO
Helsinki, Finlande
Architect : Arkkitehtitoimisto HKP Oy
Photo : Maurizio Tami



COMMUNICATION

Julie Deutschmann

SITE INTERNET

En publiant un contenu régulièrement mis à jour, avec des outils pertinents et la retransmission de nos événements en direct, le site Internet du CAE devient un point de référence. En 2019, le site Internet du CAE a été visité par 42.052 personnes contre 27.779 en 2018 (soit une hausse de 51,38%). La parité est respectée, 50,8 % de nos utilisateurs sont des hommes et notre public est jeune – 44,53% de nos utilisateurs sont âgés de 25 à 34 ans.

Les pages les plus visitées sont la page d'accueil du CAE avec les actualités (#1), l'Accès à la profession/ Comment devenir un architecte (#2), l'Exercice de la profession / les Concours d'architecture (3#) et les Politiques Européennes d'Architecture (#4).

RÉSEAUX SOCIAUX

Notre communauté Facebook se développe avec 5.889 abonnés en 2019 contre 4.413 en 2018 (+33,44%). Les contenus les plus pertinents sont les publications avec les chiffres clés de la profession (environ 6.000 engagements) et les événements.

Sur Twitter, le CAE est passé de 1.200 followers en 2018 à 1.572 en 2019. Pour la visibilité de nos événements et conférences, ce réseau social est essentiel. En novembre 2019, nous avons gagné 74 followers en un mois et atteint 36.800 impressions.

Sur LinkedIn, nous comptons 1.410 abonnés contre 950 en 2018.

Cette année, la chaîne YouTube a enregistré 3.400 vues (en hausse de 62 % par rapport à la période précédente) et 293,60 heures de visionnage.

WEB-STREAMING

En 2019, le CAE a organisé trois événements retransmis en direct. Le web-streaming offre une dimension internationale à nos événements et permet aux jeunes architectes d'y assister gratuitement et des quatre coins du monde. Pour le Forum des jeunes architectes à Barcelone, 170 spectateurs ont visionné la conférence en direct depuis le site Internet du CAE.

PUBLICATIONS

Cette année, nous avons publié une Étude sur la Valeur et le rôle des architectes ; la 6^{ème} édition de l'Étude de Secteur du CAE ; un guide sur l'export ; une check-liste pour la collaboration entre les cabinets d'architecture et une étude sur l'Évaluation du rôle de l'architecte dans la performance des bâtiments telle que définie par le cadre d'indicateurs Level(s).

ENTRETIENS

En 2019, nous avons développé une série d'entretiens avec des architectes de renommée internationale (Dominique Perrault, Eva Jiřičná et Friedrich Passler) afin d'apporter du contenu de qualité, de générer du trafic sur le site et de promouvoir nos conférences et les principaux sujets abordés.

LETTRE D'INFORMATION

Cette année nous avons envoyé 6 ACE INFO, la lettre d'information du CAE destinée à notre public externe (environ 10.000 abonnés). Nous faisons la promotion de notre lettre d'information lors de nos événements, ce qui nous a permis d'avoir 106 nouveaux abonnés supplémentaires lors du Forum des jeunes architectes à Barcelone. Nous avons également envoyé 5 MOIS, une lettre d'information interne qui cible nos membres avec deux éditions spéciales consacrées à l'Assemblée Générale du CAE et aux conférences.

ÉVÈNEMENTS

Cette année, nous avons organisé des événements internationaux et nationaux pour de multiples publics, des députés européens aux jeunes architectes :

- Une conférence, à Innsbruck, sur les *Outils et politiques pour atteindre la qualité dans l'environnement bâti* ;
- Un « Energy Day » durant la Semaine européenne de l'Énergie Durable ;
- Un atelier sur le changement climatique avec des Députés européens au Parlement Européen ;
- L'exposition itinérante « 20 projets architecturaux contre le changement climatique » fut présentée deux fois en Belgique, au Parlement Européen et à Tour & Taxis à Bruxelles ;
- Un atelier avec la DG Culture de la Commission, pendant la Semaine européenne des Régions et des Villes sur la réaffectation du patrimoine bâti ;
- Une Conférence Internationale sur les Concours d'Architecture avec l'Union Internationale des Architectes à l'UNESCO à Paris ;
- *Perspectives: le Forum des jeunes architectes à Barcelone.*



NOUVEAU CENTRE ALGARD
Algard, Norvège
Architecte : C.F. Møller Architects in
collaboration with Haugen/Zohar Arkitekter
Paysagiste : C.F. Møller Architects in
collaboration with Dronninga landskap
Photo : Dronninga landskap





AXEL TOWERS
Copenhague, Danemark
Architectes : Lundgaard & Tranberg Architects
Photo : Anders Sune Berg

ALLIANCES STRATÉGIQUES ET RESEAUX

Le CAE a développé des relations avec d'autres réseaux pour renforcer la voix de la profession dans l'UE.

ASSOCIATION EUROPÉENNE POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE (AEEA)

Le CAE et l'AEEA continuent à travailler sur les projets ERASMUS+ et sur le prix d'architecture des meilleurs jeunes talents

RÉSEAU EUROPÉEN DES AUTORITÉS COMPÉTENTES D'ARCHITECTES (ENACA)

Le CAE et l'ENACA travaillent ensemble sur les questions de mobilité notamment les qualifications mixtes

ORGANISATIONS DE L'INDUSTRIE

Le CAE continue de travailler en étroite collaboration avec d'autres organisations paneuropéennes de l'industrie de la construction, notamment l'EFCA, la FIEC, l'EHF et d'autres.

UNION INTERNATIONALE DES ARCHITECTES (UIA)

Initiatives conjointes notamment l'organisation d'une conférence à l'UNESCO à Paris sur les concours d'architecture.

ORGANISATIONS MEMBRES

Tandis que le CAE défend des positions communes auprès de la Commission et des commissions du Parlement, nous comptons sur les organisations membres pour les présenter à leurs propres Députés, Ministres et coordinateurs nationaux. Nos Organisations membres se sont révélées être des partenaires précieux pour l'organisation d'initiatives spécifiques, à l'image du CSCAE lors de Perspectives: le Forum Jeunes Architectes à Barcelone.

Implications des OM dans les projets co-financés par l'UE - Le CAE est également intervenu, sur invitation, pour soutenir le plaidoyer national. En 2019, des lettres de soutien ont été envoyées aux organisations membres en Allemagne, Grèce, Pologne, Portugal et Malte.

FONDATION MIES VAN DER ROHE

La collaboration se poursuit, suite à la fusion du Prix du Meilleur Diplôme et du Prix Mies van der Rohe des Meilleurs Jeunes Talents, pour l'édition YTAA 2020 qui a été lancée lors de la Conférence du CAE à Barcelone.

ORGANISATIONS RÉGIONALES

Le CAE continue de coopérer avec les organisations régionales du monde entier : le Conseil Régional des Architectes d'Asie (ARCASIA), l'Union Africaine des Architectes (AUA) et la Fondation Panaméricaine des Associations d'Architectes (FPAA).

ACADEMIE ESTONIENNE DES ARTS
Tallinn, Estonie

Architectes :
Juhan Rohitla, Koit Ojaliv et Joel Kopli,
avec le philosophe Eik Hermann.
Nom du bureau : KUU architects
Photo : Tõnu Tunne



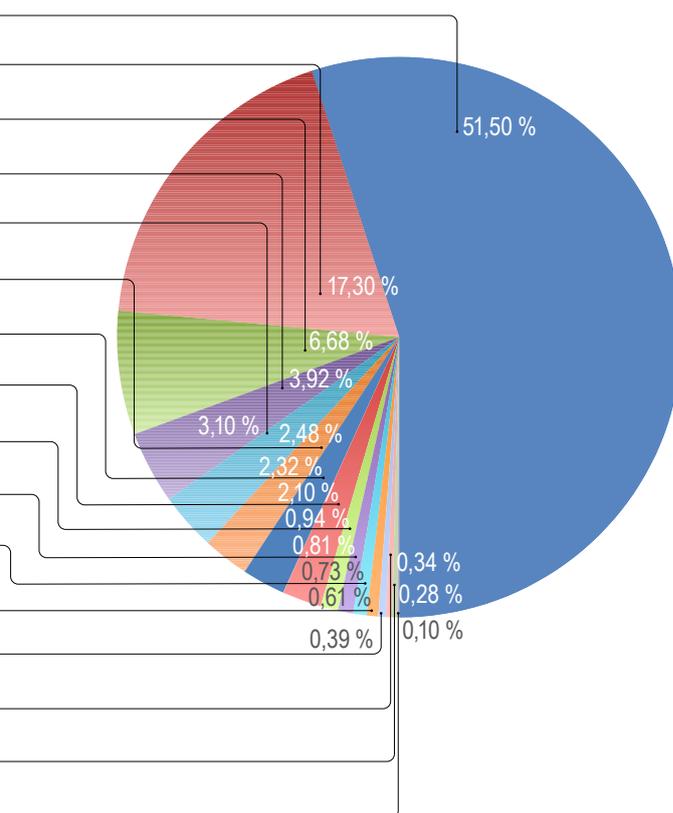


RAPPORT DU TRÉSORIER ET RÉSULTATS FINANCIERS POUR 2019

Fulgencio Aviles Ingles

DÉPENSES

Frais de personnel	€ 612.250
Projets	€ 205.629
Frais du Bureau exécutif	€ 79.442
Locaux	€ 46.563
Dépenses liées aux réunions du CAE	€ 36.799
Activités	€ 29.494
Honoraires professionnels	€ 27.579
Autres coûts opérationnels	€ 25.019
Dépenses liées au véhicule moteur	€ 11.151
Communications	€ 9.678
Fourniture de bureau et services	€ 8.699
Assurance	€ 7.303
Cotisations autres Associations	€ 4.630
Amortissements & provisions	€ 4.074
Entretien	€ 3.335
Dépenses financières	€ 1.199
Transfert vers le fond de réserve	€ 76.035

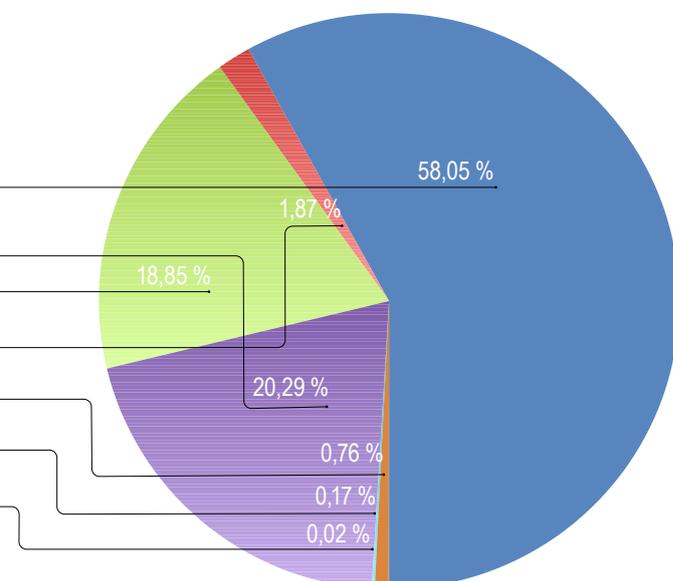


TOTAL DES DÉPENSES

€ 1.188.879

REVENUS

Contributions des membres	€ 690.091
Activités des Projets de recherche UE	€ 241.172
Activités Creative Europe	€ 224.136
Activités du CAE	€ 22.212
Dépenses récupérées	€ 9.067
Revenus financiers	€ 1.967
Autres revenus	€ 234



TOTAL DES REVENUS

€ 1.188.879

STRUCTURE DU CAE (Gouvernance, Membres)

Le Conseil des Architectes d'Europe est une Association Internationale Sans But Lucratif. Elle est composée d'une Assemblée générale, d'un Bureau Exécutif et d'un Secrétariat permanent basé à Bruxelles.

L'**Assemblée Générale** est composée de délégués de toutes les Organisations membres. Elle constitue l'organe souverain et se réunit deux fois par an pour adopter les politiques et le budget du CAE.

La Fonction du **Bureau Exécutif** consiste à exécuter les politiques formulées par l'Assemblée Générale et à garantir la bonne administration du CAE. Il est composé de 11 membres.

La principale fonction du **Secrétariat** du CAE consiste à soutenir la structure de gouvernance du CAE et à être l'interlocuteur permanent des institutions européennes pour la représentation des intérêts du CAE.

MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF 2019



**georg
pendl**
Président



**Philippe
Klein**
Vice-Président



**Fulgencio
Aviles Ingles**
Trésorier



**Ruth
Schagemann**
Coordinatrice,
Accès à la
Profession



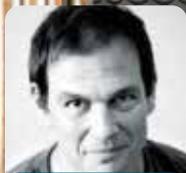
**Dubravko
Bacic**
Coordinateur:
Exercice de
la profession



**Eugen
Panescu**
Coordinateur,
Qualité dans
l'environnement
bâti



**Paula
Huotelin**
Développement
stratégique



**Pavel
Martinek**
Vice-Trésorier,
Communication



**Jose-Manuel
Pedreira Inho**
Vice-Coordinateur,
Accès



**Indrek
Näkk**
Vice-Coordinateur,
Exercice de
la profession
Décédé le 23 juin 2019



**Ales
Vrhovec**
Vice-Coordinateur,
Qualité dans
l'environnement
bâti

MAISON
CELOVSKA 01
Ljubljana, Slovénie
Architectes : ALPIN
+/ Vanja Gregorc
Vrhovec, Ales
Vrhovec
Photo : Damja Svarc

STAFF

Ian Pritchard



Secrétaire Général

Caroline André



Responsable Administratif

Julie Deutschmann



Chargée de
Communication

Pierre Obajtek



Chargé de mission
Politique

Larissa de Rosso



Assistante Chargée
des projets européens

Catalina Olteanu



Assistante Administrative

Veronika Schröpfer



Responsable des projets
de recherche de l'UE

Gloria Oddo



Assistante Chargée
des projets européens



SUND NATURE PARC
Copenhagen, Denmark

Architectes : SLA
Collaborateurs : C.F.Møller Architects, Rambøll,
Skælskør Landscapers, Byggras
Photo : SLA

CONTEXTE POLITIQUE ET PRIORITES POUR 2020

PROGRAMME TRIO

Le programme de 18 mois du Conseil (le « programme du trio » préparé par les présidences roumaine, finlandaise et croate) entre dans son dernier semestre avec la présidence croate à partir de janvier 2020. Le trio s'est efforcé de faciliter la finalisation des négociations sur le cadre financier pluriannuel (budget 2021 - 2027), en accordant une attention particulière à la recherche d'un juste équilibre entre les politiques traditionnelles et les nouvelles priorités et défis communs. Le prochain trio de présidences (Allemagne - Portugal - Slovénie) débutera en juillet 2020.

NOUVEL AGENDA STRATÉGIQUE 2019 – 2024

En 2019, le Conseil européen s'est accordé sur un programme pour l'UE pour les cinq prochaines années. Un nouvel agenda stratégique pour 2019-2024 définit les domaines prioritaires qui guideront les travaux du Conseil européen et fourniront des orientations pour les programmes de travail des autres institutions de l'UE. Il se concentre sur quatre grandes priorités :

- la protection des citoyens et des libertés ;
- le développement d'une base économique forte et dynamique ;
- la construction d'une Europe neutre sur le plan climatique, verte, équitable et sociale ;
- la promotion des intérêts et valeurs de l'Europe sur la scène mondiale

Une base économique solide est d'une importance fondamentale pour assurer la compétitivité, la prospérité et le rôle de l'Europe sur la scène mondiale, ainsi que pour la création d'emplois. L'ambition d'approfondir et de renforcer le marché unique, en particulier dans le domaine des services, de la transformation numérique et de la promotion de l'esprit d'entreprise, de l'innovation et de la recherche, est d'une grande importance pour le CAE.

L'UE encouragera également la mise en place de conditions équitables dans le domaine du commerce, en garantissant une concurrence loyale au sein de l'UE et sur la scène mondiale. La transition climatique offrira la possibilité de se moderniser et de devenir un leader mondial dans l'économie verte. Les architectes peuvent contribuer à améliorer l'environnement bâti de nos villes et campagnes. L'UE investira également dans la culture et le patrimoine culturel, conformément à la résolution du Conseil sur la dimension culturelle du développement durable.

UNE UNION QUI ASPIRE À PLUS - ORIENTATIONS POLITIQUES POUR LA PROCHAINE COMMISSION EUROPÉENNE

La nouvelle Commission européenne, présidée par Ursula von der Leyen, a pris ses fonctions en décembre 2019. Elle se concentrera sur six priorités au cours des cinq prochaines années :

- Un Pacte vert européen
- Une économie qui fonctionne pour la société
- Une Europe prête pour l'ère numérique
- La protection de notre mode de vie européen
- Une Europe plus forte dans le monde
- Un nouvel élan pour la démocratie européenne

En décembre 2019, la Commission a déjà présenté son Pacte Vert européen - une "nouvelle stratégie de croissance qui vise à transformer l'UE en une société équitable et prospère, dotée d'une économie moderne, économe en ressources et compétitive, sans émissions de gaz à effet de serre en 2050 et où la croissance économique est découplée de l'utilisation des ressources"



UNITÉ(S)
40 LOGEMENTS MODULABLES ET UN ESPACE PARTAGÉ
Dijon, France
Architecte : Sophie Delhay Architecte
Photo : Bertrand Verney photographe

EN 2020, LE CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE

PLAIDOYER

- **CONTRIBUERA** au travail du Groupe d'Experts du Conseil « Architecture et environnement bâti de qualité pour tous » ;
- **METTRA À JOUR** les positions politiques sur les marchés publics suite à l'enquête menée en 2019 ;
- **FINALISERA** les préparatifs pour la prochaine évaluation de la Directive Qualifications Professionnelles, y compris une position sur les qualifications mixtes ;
- **CONTINUERA** de répondre au paquet législatif sur les services (Recommandations de réformes sur la réglementation professionnelle) ;
- **PARTICIPERA** au développement de l'Indicateur d'Intelligence des Bâtiments et soutiendra le lancement du cadre d'indicateurs Level(s) ;
- **PRENDRA** contact avec les députés européens (nouveaux et réélus) pour faire connaître les priorités du CAE et suivra les priorités de la nouvelle Commission.

ÉVÉNEMENTS

- **ORGANISERA** une conférence à Bruxelles sur le *Changement climatique & le patrimoine bâti* ;
- **FERA VOYAGER** l'exposition sur les projets architecturaux contre le changement climatique dans les pays de nos Organisations Membres ;
- **FORMERA** 20 coachs nZEB dans le cadre du projet RenoZEB ;
- **ORGANISERA** un nouveau webinaire sur la thématique BIM comme outil d'apprentissage dans le projet BIMplement ;
- **ORGANISERA** un "Energy Day" lors de la Semaine Européenne de l'Energie Durable ;
- **ASSURERA** le lancement d'une vidéo dans le cadre du projet DigiPLACE.

ÉTUDES & PUBLICATIONS

- **PUBLIERA** la seconde phase de l'étude sur la Valeur ;
- **INITIERA** une étude sur la Qualité ;
- **PUBLIERA** une brochure sur l'échelon urbain ;
- **DÉVELOPPERA** un questionnaire pour l'édition 2020 de l'Etude de Secteur du CAE ;
- **CRÉERA** une plateforme en ligne pour faciliter les recherches dans les Etudes de Secteurs du CAE ;
- **PUBLIERA** une check-list architecte-client ;
- **PRÉPARERA** une étude sur les nouveaux modèles commerciaux ;
- **EXPLOITERA** les conclusions de l'étude sur l'impact de la réglementation sur les services transfrontaliers ;
- **PUBLIERA** la 7^{ème} édition de l'Etude de Secteur du CAE.

GROUPES DE TRAVAIL

- **CONTINUERA** à soutenir les nouveaux groupes de travail (Internationalisation, Femmes Architectes et Logement) ;
- **REPRENDRA** les discussions pour des accords de reconnaissance mutuelle avec le Mexique et répondra aux ouvertures de l'Australie ;
- **PUBLIERA** un guide sur l'Égalité, la Diversité et l'Inclusion ;
- **COMMUNIQUERA** les résultats.

DÉVELOPPEMENT

- **PUBLIERA** une nouvelle stratégie pour le CAE à compter de 2021 ;
- **DÉVELOPPERA** un nouveau plan d'activités ;
- **ORGANISERA** un atelier pour développer une nouvelle stratégie de Communication ;
- **DÉVELOPPERA** un nouveau programme de 4 ans pour Europe Créative (2021 – 2025).



LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES

ALLEMAGNE	Bundesarchitektenkammer BAK Bund Deutscher Architekten BDA Bund Deutscher Baumeister Architekten und Ingenieure BDB Vereinigung Freischaffender Architekten VFA
AUTRICHE	Bundeskammer der Architekten und Ingenieurkonsulenten BAIK
BELGIQUE	Conseil National de l'Ordre des Architectes CNOA Fédération Royale des Sociétés d'Architectes de Belgique FAB
BULGARIE	Chamber of Architects in Bulgaria CAB Union of Architects in Bulgaria UAB
CHYPRE	Cyprus Architects Association CAA
CROATIE	Croatian Chamber of Architects CCA
DANEMARK	Akademisk Arkitektforening AA Danish Association of Architectural Firms DA
ESPAGNE	Consejo Superior de los Colegios de Arquitectos de España CSCAE
ESTONIE	The Union of Estonian Architects UEA
FINLANDE	Finnish Association of Architects SAFA
FRANCE	Conseil National de l'Ordre des Architectes CNOA Syndicat d'Architecture SA Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes UNSFA
GRÈCE	Association des Architectes Diplômés SADAS-PEA Chambre Technique de Grèce CTG
HONGRIE	Chamber of Hungarian Architects MEK
IRLANDE	Royal Institute of the Architects of Ireland RIAI
ITALIE	Consiglio Nazionale degli Architetti, Pianificatori, Paesaggisti e Conservatori CNAPPC
LETTONIE	The Latvia Association of Architects LAA
LITUANIE	Architects Association of Lithuania AAL Architects Chamber of Lithuania ACL
LUXEMBOURG	Ordre des Architectes et des Ingénieurs Conseils du Grand-Duché de Luxembourg OAI
MALTE	Kamra tal-Periti KTP
NORVÈGE	Association of Consulting Architects in Norway ACA Norske Arkitekters Landforbund NAL
PAYS-BAS	Bond van Nederlandse Architecten BNA Bureau Architectenregister BA
POLOGNE	Polish Chamber of Architects IARP
PORTUGAL	Ordem Dos Arquitectos OA
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	Czech Chamber of Architects CCA
ROUMANIE	Romanian Order of Architects OAR
ROYAUME-UNI	Architect's Registration Board ARB Royal Institute of British Architects RIBA
SLOVAQUIE	Slovak Chamber of Architects SKA
SLOVÉNIE	Chamber of Architecture and Spatial Planning of Slovenia ZAPS
SUÈDE	Swedish Association of Architects SA Federation of Swedish Innovation Companies FSIC
SUISSE	Conférence Suisse des Architectes CSA
Membre observateur	
SERBIE	Union of Architects of Serbia UAS

